

LA DANSE ET L'IMAGE AU SERVICE DE L'ACTION
CULTURELLE

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 16 DECEMBRE 2013
AU CDC LA BRIQUETERIE

Contact : Julie Charrier juliecharrierduret@gmail.com

PERSONNES PRESENTES :

ACCN

*Hélène Joly, secrétaire générale

helenejoly@yahoo.fr

*Julie Charrier, chargée de la numérisation, modératrice

juliecharrierduret@gmail.com

ARCADI

*Agnès Ceccaldi, responsable des médiateurs culturels

agnes.ceccaldi@arcadi.fr

CCN de Belfort

*Noël Claude, responsable du développement de la culture chorégraphique et des actions de sensibilisation en région

n.claude@ccnfc-belfort.org

CCN de Créteil

* Camille Gillet, chargée de la communication et des relations presse

communication@ccncreteil.com

*Pauline Lesieur, chargée de la numérisation

numerisation@ccncreteil.com

CDC La Briqueterie

*Daniel Favier, directeur

direction@alabriqueterie.com

*Marie Glon, rédactrice en chef de Repères

reperes@alabriqueterie.com

CDC Toulouse

*Annie Bozzini, directrice

a.bozzini@cdctoulouse.com

CNC Images de la Culture

*Isabelle Gérard Pigeaud, chef du département développement des publics

isabelle.gerard-pigeaud@cnc.fr

CND

*Juliette Riandey, documentaliste, archiviste

juliette.riandey@cnd.fr

*Claire Delcroix, documentaliste

claire.delcroix@cnd.fr

*Philippe Crespin, documentaliste

philippe.crespin@cnd.fr

COMPAGNIE MAGUY MARIN

*Sandra Ribeill, chargée de la communication et des relations avec les publics

sandra.ribeill@compagnie-maguy-marin.fr

DAAC (délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle du rectorat de Créteil)

*Stéphanie Coudurier, conseillère Danse de la DAAC (Délégation à l'action artistique et culturelle) du Rectorat de Créteil

stephanie.coudurier@ac-creteil.fr

DGCA

*Claire Perrus Chargée de mission établissements chorégraphiques, patrimoine et culture chorégraphiques, ballets, budget

claire.perrus@culture.gouv.fr

*Maxime Fleuriot Chargé de mission enseignement, formation, recherche, EAC, diffusion (lieux non labellisés, festivals, jeune public)

maxime.fleuriot@culture.gouv.fr

Maison de la danse de Lyon

*Pauline Moulin, assistante coordination et développement du pôle image et de Numeridanse.tv

p.moulin@maisondeladanse.com

MICADANSES

*Christophe Martin Directeur

martin@micadanses.fr

ORDRE DU JOUR

I-Recontextualisation de cette journée et de ses objectifs, introduction
Julie Charrier, ACCN

II-L'EDITION

Point sur la revue Repères, sa mise en ligne sur le site CAIRN. Sa politique éditoriale tant pour les thèmes développés que pour les publics ciblés, nouveaux projets de médiation ?
Point sur le site <http://editiondanse.com>
Daniel Favier et Marie Glon CDC La Briqueterie, Christophe Martin Micadanse
Page 5

III-ARTICULER LES DIFFERENTS CORPUS DOCUMENTAIRES

3^{ème} mallette pédagogique autour des danses urbaines à travers 10 villes.
De la présentation DVD vers la conférence dansée ?
Evocation de la 4^{ème} mallette autour des pas de danse
Annie Bozzini CDC Toulouse
Page 7

IV-LES CONFERENCES DANSEES

le rapport du corps vivant et du support vidéo
Noël Claude CCN Belfort
Page 8

V-DE L'ŒUVRE A LA PEDAGOGIE

Autour de l'expérience de numérisation du Fonds Mourad Merzouki
Camille Gillet et Pauline Lesieur CCN de Créteil
Page 9

VI-DE L'ARCHIVE BRUTE A L'ARCHIVE EDITORIALISEE

Comment travailler un fonds pour sa pérennisation, pour sa visibilité ?
Juliette Riandey, Claire Delcroix, CND
Page 9

VII-ADAPTER SES OUTILS AUX PUBLICS

Comment valoriser le catalogue auprès de publics aussi divers que celui des enfants à l'école ou des détenus en prison ?
Quelle médiation aujourd'hui, par le biais de quel réseau ?
Isabelle Gérard Pigeot du CNC Images de la Culture
Page 10

VIII-PENSER LA MEDIATION CULTURELLE D'UN TERRITOIRE

- Point sur le projet de médiation culturelle mis en place par ARCADI depuis trois ans associant un artiste, un lycée, un théâtre.
Agnès Ceccaldi, ARCADI, Stéphanie Coudurier, DAAC (Délégation à l'action artistique et culturelle) du Rectorat de Créteil
Page 11

° CONCLUSIONS ET PROJECTIONS

Page 13

° LEXIQUE DES OUTILS

Page 16

° LEXIQUE DES INSTITUTIONS

Page 19

I-INTRODUCTION

L'objectif de ces tables rondes (2 à 3 par an) est de profiter du réseau constitué autour de l'ACCN pour faire remonter des problématiques de terrain via les médiateurs spécialisés.

Cette journée permettra ensuite de constituer un compte-rendu qui sera diffusé à tous les acteurs concernés.

Nous avons organisé une première journée en septembre à Montpellier qui s'est révélée très intéressante dans le croisement des expériences, des méthodes utilisées et dans la diversité du profil des médiateurs.

Nous nous étions plus intéressés aux utilisateurs des outils et aux différents usages.

Pour cette deuxième journée, nous souhaitons porter la réflexion du côté de la production et de la mise en valeur de la ressource documentaire du champ chorégraphique.

Et nous interroger sur les types de discours, de médiation, d'éditorialisation à mettre en place et à soutenir.

Une réflexion sera ainsi portée sur l'articulation des différents corpus d'archives entre eux (vidéos, photos, textes)

A Montpellier, nous avons aussi pointé l'importance de la formation qui doit accompagner les ressources de manière continue.

L'objet de ces journées est aussi de stimuler et faciliter les rencontres entre le corps enseignant, les médiateurs et les producteurs de contenus.

Afin de mener à bien ces missions, il faut pouvoir créer des passerelles, des habitudes de travail pérennes.

II-L'EDITION

Daniel Favier présente les multiples facettes sous lesquelles se décline l'édition à la Briqueterie et considère que l'édition s'inscrit dans le vivant, c'est le lien entre les contenus, les outils, les utilisateurs et les éditeurs

- via les Plateaux, a été créé un contenu éditorial, un journal avec Philippe Verrièle « Le Quotidien des plateaux ». Le matériau de danse devient instantanément un nouveau contenu, qui permet un nouveau geste créatif par le texte ou la photo
- via le projet européen : « Les métamorphoses » autour de la mémoire du lieu de la Briqueterie, des Brigittines en Belgique et du centre Zamek en Pologne (1 vidéaste, 3 chorégraphes)
- via un livre : La Briqueterie : une architecture pour la danse aux éditions Ante Prima
- via une journée de l'édition organisée conjointement par La Briqueterie et Micadanse le 5 avril 2014 afin de valoriser l'édition en danse en maintenant l'intérêt et poursuivant le débat.
- via la revue « Repères, cahier de danse » conçue depuis 2003 comme un espace de réflexion et de parole, elle nourrit la pensée et le regard porté sur la danse.

Marie Glon, rédactrice en chef, resitue l'histoire de la revue issue de «Adages », initialement outil de médiation créé pour les parents d'une école de danse.

Cette édition est venue asseoir le besoin d'outil et de lieu pour la danse.

La revue se positionne pour le champ chorégraphique dans son ensemble, elle propose une réflexion commune des artistes et des penseurs sur le travail des danseurs. Le comité de rédaction réunit des membres du CDC, des danseurs et des penseurs.

Faire une revue à la Briqueterie est différent aujourd'hui car située dans un lieu de création ; ainsi la réflexion chemine de manière informelle dans ce lieu de danse.

Marie Glon ajoute que la valorisation de la revue se fait au gré des sollicitations et des réflexions des lecteurs/utilisateurs.

Par exemple, les premiers pas de Repères sur le net se sont faits grâce au travail engagé par Delphine Demont avec les malvoyants. Elle a réuni un corpus de textes sur la danse à partir de textes de Repères qu'elle a publié sur la bibliothèque numérique pour malvoyants SESAME.

Depuis début 2013, Repères est publié en ligne en accès payant sur www.cairn.info.

Ce site, développé en Belgique, met à disposition des contenus issus de revues universitaires en sciences humaines et sociales, Repères y est la seule revue représentant la danse.

Une aide du CNL a permis de mettre en accès gratuit les numéros antérieurs à 2008 et les textes courts.

La question de l'accès gratuit/accès payant a été largement débattue, mais comment préserver l'économie du papier si l'accès en ligne est payant ?

La mise en ligne est trop récente pour avoir du recul mais les chiffres sont très forts.

L'intérêt de cette plateforme multidisciplinaire est que les visites hors du champ de la danse sont très nombreuses. En effet, la recherche par mots clé permet d'associer la danse à d'autres sciences sociales par exemple : corps et vieillissement.

Après 10 mois en ligne, 31000 résumés d'articles et 7300 lectures intégrales ont été comptabilisés (France+international) alors que la version papier (6 euros) est tirée à 1000 exemplaires en France et en Belgique.

C'est ainsi que 1000 € ont déjà été reversés à la revue, ce qui équivaut environ à 1/3 du budget dédié aux droits d'auteur.

Christophe Martin resitue l'édition en danse en évoquant une étude qui avait été demandée à Laurent Sebillotte posant la question de :

qu'est ce que l'édition en danse ?

Cette étude avait permis de dresser une photographie de l'édition en danse et de constater son caractère particulier, cette édition ne dépend pas que des circuits des éditeurs professionnels. Le monde de la danse a pris en charge et l'édition et la diffusion des ouvrages . C'est pourquoi, ces ouvrages sont difficiles à repérer ; d'où l'idée de créer le portail editiondanse.com.

Cette plateforme dédiée à l'édition francophone (c'est du Canada qu'on note le plus grand nombre de visites) permet de créer un réseau de libraires, d'agendas, d'événements, de listes de titres. On voit bien qu'aujourd'hui, l'activité critique passe par le net.

Grâce à une convention passée avec le CND, le site profite du savoir-faire d'indexation.

On compte 250 visites par mois à raison de 4 minutes de visite moyenne et de 4 pages différentes consultées.

Isabelle Gérard Pigeot demande si l'on peut utiliser les textes de Repères et propose de créer une page dédiée aux aides à l'édition audiovisuelle sur editiondanse.com.

Marie Glon précise que les textes sont liés à l'édition et évoque ainsi :

-la défense du droit d'auteur : les textes ont été commandés par la revue et destinés à être publiés dans ce cadre strict

-la possibilité d'utiliser des extraits de ces textes au titre du droit de citation (implique de citer la source)

III- ARTICULER LES DIFFERENTS CORPUS DOCUMENTAIRES

Annie Bozzini rappelle l'histoire du fonds documentaire du CDC de Toulouse issu du fonds propre qu'elle a constitué au cours de sa carrière de journaliste et des différentes acquisitions faites depuis (Arcanal entre autres). Ce fond est largement consulté, Toulouse étant la deuxième ville universitaire de France.

Elle constate un rapport changeant à l'identité de l'archive et l'importance de l'ouverture d'un fonds à tous les corpus d'archives. Elle trouve que le titre « Repères » est adapté car tout en donnant des repères, il permet de les déplacer, de rendre compte et de mettre à disposition une mémoire vivante.

Un art qui n'a pas de mémoire, n'a pas d'avenir. La pire injure que l'on peut faire à la danse est de dire que c'est un art éphémère.

Par exemple, on laisse toujours une trace papier, sous forme de petit carnet après la présentation des malettes pédagogiques dans les classes.

Pour la 3^{ème} mallette, Annie Bozzini précise qu'elle a eu envie de rendre compte de l'influence des danses urbaines : « Cette nouvelle culture alimentée et diffusée par le web est l'événement qui à mon sens est en train de faire basculer la danse. J'ai fait appel au plus grand connaisseur du moment lui même artiste et penseur : François Chaignaud. »

L'idée de cette mallette est de comprendre ce que produisent les grandes métropoles et comment fonctionnent ces artistes qui pour certains sont vus 100 millions de fois sur le web.

Elle raconte que par cette démarche, elle souhaitait aussi rendre compte de l'histoire de cette mondialisation de la danse qui se tisse à partir de ces danses que l'on qualifie de nationales alors qu'elles sont elles mêmes issues de transhumances (cf le flamenco).

Elle insiste sur le fait que l'on ne parle jamais assez de l'importance des pratiques vernaculaires, des migrations des populations et donc des corps. Une danse pure n'existe pas.

La 3^{ème} mallette reste entre les mains des artistes et non des médiateurs.

A partir de la mallette pédagogique, sera déclinée une fresque historique et géographiques sur « l'ADN » des danses en suivant leurs déplacements. Cette démarche sort la danse de sa spécialité et de son académisme. Il faut rendre compte de toutes les passerelles qui sont mises en jeu.

Annie Bozzini cite enfin à ce propos l'article collectif auquel Marie Glon a collaboré : Écrire l'histoire de la danse : des enjeux scientifiques aux enjeux idéologiques <<http://ahcdanse.hypotheses.org/38>>

IV- LES CONFERENCES DANSEES

Noël Claude précise qu'il va parler des outils mis en place en EAC sur des pratiques territoriales.

Dès le début de son travail au sein du CCN auprès d'Odile Duboc, il s'est intéressé aux écrits historiques et aux sources d'inspiration de la chorégraphe qui produisaient des données contextuelles permettant la compréhension de l'œuvre et de sa genèse. Pour rentrer dans l'univers scénique d'un chorégraphe, l'idéal est de pouvoir explorer les textes, photos, musiques qui lui ont permis de préciser ses intentions.

L'idée était de faire résonner la matière des corps et la matière des mots.

Très vite, cela a amené l'équipe du CCN à produire des outils papier, vidéo ou lectures dansées à partir des sources du chorégraphe.

Le premier objet produit, une lecture dansée s'intitulait : « Qu'est ce que ça a à voir avec la danse ? »

C'est à cette période que Philippe Le Moal a fait « Le Lexique Dubocien », qu'une exposition « La danse s'expose » a été conçue et que plusieurs éditions papier ont été réalisées en partenariat avec le CND, puis, en 2003, « La Mallette à danser » avec le CRDP et Marcelle Bonjour.

Malgré tout le travail fait depuis de nombreuses années, le contexte de Franche-Comté n'a pas aidé à l'ancrage de compagnies de danse. On observe une grande richesse de scènes nationales mais pas de compagnies et pas de changement notable sur le regard de la danse ni sur la pratique du corps.

Noël Claude rapporte qu'ils ont toujours cherché à associer la pédagogie et le spectaculaire, à mettre en scène la pédagogie. L'idée première était d'irriguer les territoires et la création artistique.

A la suite de la première décentralisation du festival « Vidéodanse », des ateliers ont été proposés en lien avec les vidéos projetées, depuis, ce travail autour de l'image continue à être mené de façon itinérante avec un kangoo, des tapis de danse et un vidéo-projecteur.

Pour le spectacle-atelier « Danses en images » mis en place avec Joanne Leighton, la salle de création est aménagée pour les enfants (coussins, tapis de sol) une danse d'accueil est prévue pour les amener dans l'univers de la chorégraphe, on propose aux enfants une partition verbale à partir des verbes de la danse.

L'idée est de partir du très vaste pour arriver au très pointu, par exemple, pour parler de suites mathématiques, on montre des images de vols d'oiseaux et tout l'atelier est construit autour des trois fondamentaux : l'écoute, le regard, la marche.

A la fin de l'atelier, un petit livret est remis aux enfants, afin qu'il reste une trace de ce qui a été vécu.

L'acte fondateur est de faire parler l'artiste.

V-DE L'ŒUVRE A LA PEDAGOGIE

Camille Gillet présente le fonds du CCN de Créteil, 17 ans d'archives autour de l'œuvre de Mourad Merzouki. Ce fonds est constitué des nombreux corpus permettant des passerelles avec les domaines du graphisme et de la musique.

La collection réunit aussi bien des milliers d'éléments iconographiques que les travaux préparatoires des créations (schémas et plans des scénographies, story boards écrits par Mourad pour préparer la chorégraphie). Les musiques et les interviews participent à la scénarisation des archives icono et vidéographiques.

Le travail sur l'archive permet de capter la sensibilité de la compagnie pour la retranscrire par le biais de supports multiples, il rend compte également du parcours d'une œuvre des travaux préparatoires aux supports de communication.

Dans le cas particulier du hip hop, ces outils de mémoire deviennent aussi outils des figures, de la grammaire de cette danse.

Pauline Lesieur vient d'être engagée pour valoriser ce fonds et le rendre accessible au plus grand nombre.

Le fonds sera proposé sur Numeridanse pour les vidéos et sur un site propre pour l'ensemble des corpus. Cette plateforme sera grand public mais également tournée vers la recherche grâce aux partenariats qui seront tissés aussi bien avec la BNF qu'avec les partenaires territoriaux.

Les archives, les outils visuels permettent de recontextualiser la vie de la compagnie, de communiquer sur le « off ».

On associe les ateliers et actions d'EAC à des actions collaboratives.

Par exemple, en parallèle à un atelier chorégraphique, on propose un travail sur le graphisme et on demande aux personnes de créer des affiches pouvant accompagner les tournées ; le marathon de la danse proposé à Créteil permet lui de parler de la danse autrement, hors plateau.

VI DE L'ARCHIVE BRUTE A L'ARCHIVE EDITORIALISEE

Juliette Rianday présente les enjeux d'une médiathèque spécialisée.

Celle-ci se doit de contribuer à la culture chorégraphique et de rendre disponible la ressource qui lui est associée.

L'indexation est faite selon les normes bibliothécaires pour les chercheurs et le grand public.

L'inventaire permet de produire un texte qui présente l'artiste, un historique de la conservation et l'architecture du fonds jusqu'au document.

Parallèlement à ces grands inventaires faits dans les règles de l'art, nous cherchons toujours à produire de courts films et des dossiers thématiques réunissant tous supports de ressources. Ces productions mettent en valeur les documents autrement sur le web pour le grand public.

Face à ce genre d'expérience subjective, se pose toujours la question de la dénaturation de l'archive.

Par exemple :

-pour les espaces virtuels créés sur le site de la médiathèque du CND « Univers d'artistes », ont été produits des montages vidéo (réalisés par Do Brunet) à partir des carnets, des mots de Andy Degroat http://mediatheque.cnd.fr/spip.php?page=andy_de_groat ou bien le montage en images présentant le fonds Patrick Bossatti, de sa réception (archives en cartons et

sous enveloppe) à sa publication et sa thèse lue en intégrale par plusieurs personnalités de la danse.

<http://mediatheque.cnd.fr/spip.php?page=patrick-bossatti>

Elle évoque également le dernier « Univers d'artistes », autour de la pièce de Rudolf Laban « Der Titan » http://mediatheque.cnd.fr/spip.php?page=rudolf_laban_der_titan

La médiathèque produit également des dossiers thématiques avec une moyenne de 2 dossiers par an.

Ces productions permettent de croiser les ressources, d'exploiter le fonds de manière transversale, le prochain dossier sera : Ballet et Musique.

<http://mediatheque.cnd.fr/spip.php?page=themesTextes>

Claire Delcroix évoque le fonds de l'IPMC (Institut de Pédagogie Musicale ET Chorégraphique)

Les archives proviennent de la Cité de la musique (Paris) où les activités de l'IPMC avaient été transférées en 1996, après la dissolution de l'association. Elles sont arrivées à la médiathèque du CND en 2000 après le transfert de toutes les activités danse au Centre national de la danse.

En 1987, sous la direction de Claude Henry Joubert, la danse fut intégrée à la structure alors dédiée uniquement à la musique, c'est la conséquence de l'effervescence du monde chorégraphique des années 80 et d'un contexte politique favorable, tant pour la création que pour l'enseignement. La récente loi sur l'enseignement de la danse du 10 juillet 1989 réglementant l'enseignement de la danse classique, contemporaine et jazz rendait particulièrement nécessaire le développement d'outils pédagogiques pour les écoles et les professeurs de danse. Le dénominateur commun de toutes ces activités étant : susciter la réflexion, favoriser et nourrir les échanges de points de vue autour de la transmission de la danse dans ses différents contextes.

VII-ADAPTER SES OUTILS AUX PUBLICS

Isabelle Gérard Pigeaud rappelle l'origine du Fonds CNC Images de la culture, créé par le Ministère de la Culture en 1978 et permettant de financer un film par le biais d'une enveloppe d'achats de droits. Chaque direction du Ministère pouvait ainsi accompagner le travail de création par la production d'environ 200 documentaires par an, ces films pouvaient être projetés publiquement.

La société ARCANAL en était la régie de distribution mais s'engageait également dans des coproductions avec la 7 puis ARTE.

En 1998, le CNC Images de la Culture a récupéré le catalogue d'ARCANAL et lancé un programme d'inventaire des lieux possibles pour diffuser des images de la danse via les médiathèques.

Dans les années 2000, une restauration du fonds et un transfert sur betas numériques et fichiers MPEG 4 a été entrepris.

Le développement des publics s'est fait via des événements créés par le service, par exemple « Le Mois du film documentaire ».

Le catalogue devient un outil pour approcher des publics « empêchés ».

Depuis 2003, une convention a été signée avec le réseau pénitentier, un gros travail en particulier sur le droit à l'image des prisonniers a été mené via des formateurs.

Ce chantier a abouti sur la parution du Guide des prisons.

En 2013, 2 victoires :

-une reprise de contact avec la DGCA a permis la mise en ligne des ¾ du fonds danse par l'ouverture d'un channel « Ministère de la Culture et de la Communication-CNC-Images de la Culture » sur Numeridanse.tv ; 200 titres dont la plupart des intégrales sont en ligne.

-le lancement de la « visionneuse » en mars 2014 : les lieux ressources (réseau des médiathèques par exemple) pourront aller visionner des extraits directement sur le site propre du CNC images de la culture à raison de 15 films par mois.

Ces deux opérations de mise en ligne permettent d'adapter la consultation de la ressource à distance. Les étudiants ne se déplacent plus, ils ne consultent plus en bibliothèque mais depuis leur ordinateur.

Nous remarquons que quelque soient les publics, il faut toujours réactiver l'information et la formation. Il faut en permanence créer des relais et optimiser les réseaux.

VIII-PENSER LA MEDIATION CULTURELLE D'UN TERRITOIRE

Agnès Ceccaldi résume la genèse du projet de médiation culturelle mis en place par l'ARCADI depuis octobre 2011. Un blog des différents acteurs et contributeurs du projet en est le reflet : <http://www.mediateurcultureliledelfrance.fr>.

La mission des médiateurs culturels est d'initier, soutenir, guider, accompagner, renforcer la mise en œuvre de projets artistiques et culturels au sein des établissements scolaires en Île-de-France.

Leur action s'inscrit dans une dynamique de territoire à travers un travail en réseau et un partenariat avec les acteurs culturels locaux.

Les 13 médiateurs culturels (1 pour 3 lycées) sont répartis sur les 8 départements de l'Île de France, ils accompagnent et initient des projets culturels dans le champ scolaire (à destination des enseignants) et dans la vie scolaire (à destination des élèves).

Sur les 300 projets développés dans 32 lycées, une trentaine porte sur la danse.

On peut noter qu'il y a en Île de France 465 lycées dont 365 prioritaires.

Les médiateurs sont pluridisciplinaires et fonctionnent sur une idée de territoire et ont toujours en tête la spécificité du public lycéen. Ils développent leur mission autour des trois piliers de la médiation qui sont : la rencontre des œuvres, des artistes vivants et la pratique.

Stéphanie Coudurier remarque qu'aujourd'hui, c'est la pratique du corps qui est privilégiée même s'il existe des ateliers du regard, de ce fait, le numérique est encore très peu abordé.

Les moments forts dans ces projets sont les moments autour des résidences d'artistes soutenues par la DRAC.

Par exemple, lors de la résidence de la Compagnie CHATHA, un travail a été mené avec une classe de filière accueil et communication. A raison de séances de 4 heures tout au long de l'année, les chorégraphes ont axé la démarche sur la posture du corps et du langage. Le rapport au corps était très compliqué, il y a eu beaucoup de résistance de la part des élèves face aux artistes mais finalement l'expérience a

été très concluante. Si concluante que les élèves ont décidé de poursuivre les ateliers dans le cadre de leur vie scolaire.

En bref, la place du médiateur est de trouver un juste équilibre entre l'apport des artistes et celui de professeurs.

A la DAAC, on essaie de décloisonner et on insiste sur l'importance du territoire et du tissage entre les institutions de pratique et d'interdisciplinarité.

Pour information, il existe de nombreux stages inscrits dans le PAF (Plan Académique de Formation), sont soutenus également de nombreux ateliers artistiques et les classes à PAC (projet artistique et culturel)

CONCLUSIONS ET PROJECTIONS

L'image et la danse sont indubitablement liées mais le changement fondamental est la mise en réseaux des ressources et leur appropriation ou personnification issue du web 2.0.

La vidéodanse inscrit la danse dans l'histoire, le web permet des entrées multiples dans le répertoire chorégraphique dont les territoires s'étendent tous les jours.

Nous sommes partis il y a quelques années d'une multiplicité de ressources et de supports éparpillés sur le territoire.

Le numérique et la mise en ligne permettent de centraliser les outils de transmission et de mémoire de la communauté chorégraphique, de les mettre en réseau et en résonance.

C'est cette distanciation, ce regard porté sur les œuvres qui permet de les valoriser et de les diffuser auprès de tous les publics.

C'est cette distanciation produite par cette matière réunie et localisée qui permet de consolider la pratique du regard.

On a pu constater dans le cas particulier de La Briqueterie que c'est même l'importance accordée à l'édition, à la pensée en action qui a permis de concevoir les lieux tels qu'ils sont aujourd'hui.

Et qu'ainsi faire une revue à la Briqueterie est différent aujourd'hui car la réflexion se situe dans un lieu de création ce qui lui permet de cheminer de manière informelle dans ce lieu de danse. Lieu ouvert à tous chercheurs, danseurs, penseurs, auteurs.

Les outils, les éditions textuelles comme audiovisuelles liées à la danse sont souvent auto-produites (avec Charles Picq, nous parlions de production grise).

Le monde de la danse a pris l'habitude de prendre en charge la production de ses éditions, même si cela n'est pas l'idéal, cela permet de produire du contenu et de la ressource.

Par contre, on remarque que, dans cette économie, la phase de la diffusion des ouvrages est souvent sacrifiée ou bien reste très confidentielle ; les ouvrages sont difficiles à repérer ; d'où l'idée de créer le portail editiondanse.com.

On peut noter que la récente mise en ligne en accès payant de la revue *Repères* sur le site universitaire www.cairn.info est un succès et permet à la revue de sortir d'une niche « danse » pour enrichir une réflexion plus globale au sein de cette plateforme dédiée aux sciences humaines et sociales.

La danse est éparpillée, le numérique permet de créer sans exclusivité des lieux de convergence, des plateformes de ressources.

On remarque que ces lieux virtuels ont besoin et associent sans cesse ressources textuelles et contenus audiovisuels d'où l'importance de considérer tous les corpus d'archive d'un fonds. Ces contenus s'éclairent et s'enrichissent mutuellement. De ce fait, le rapport à l'identité de l'archive est changeant et il est très important de maintenir une archive vivante.

Aujourd'hui, nous assistons à une accélération de la production de contenus et à une diminution du temps entre la production de l'archive et son utilisation. On est presque dans une simultanéité de la production et de la « consommation » et ce particulièrement dans les « home productions » diffusées sur le web et les réseaux sociaux.

On ne peut nier l'influence de ces modes de communication, cultures, danses urbaines sur les plateaux d'aujourd'hui.

La Troisième mallette pédagogique produite par le réseau des CDC abordera cette histoire qui est en train de se tisser sur le « plateau monde » qu'est le web. La mallette essaiera de comprendre cette mondialisation de la danse faite de migrations de populations, de cultures et de corps et montrera comment les danses se sont construites sur des échanges au fil des transhumances.

Au-delà de la fameuse scission entre danses savantes et danses populaires, il faut s'adapter à cette idée de culture collaborative, la danse actuelle se fait sur scène mais aussi sur le net....

Jamais les fans ou spectateurs n'ont été aussi proches des artistes et créateurs. Internet et les outils numériques nous permettent de transformer une relation qui était jusqu'alors pyramidale et verticale en une relation horizontale et collaborative.

Malgré tout, rien n'a changé, les artistes restent des artistes et les amateurs des amateurs mais alors, un véritable dialogue « vidéochorégraphique » peut exister cf le projet collaboratif <http://www.rosasdanstrosas.be/accueil/> .

Signe des temps, on remarque aussi une évolution de la transmission qui va presque jusqu'à son inversion ; en effet, avec le savoir technologique, ce sont les jeunes qui apprennent aux plus anciens.

Pour en revenir à la transmission et à l'éducation artistique et culturelle, on remarque que l'acte fondateur est de faire parler l'artiste.

La création s'inspire toujours d'un existant, l'œuvre en est le reflet.

Pour rentrer dans l'univers scénique d'un chorégraphe, l'idéal est de pouvoir explorer les textes, photos, musiques qui l'ont aidé à préciser ses intentions. La production de ces données contextuelles aide à la compréhension de l'œuvre à sa genèse et crée une empathie avec les publics.

Il est important et souvent très payant d'associer la pédagogie et le spectaculaire, de mettre en scène la pédagogie. (cf l'évocation des lectures dansées ou spectacles ateliers mis en place par le CCN de Belfort).

De même, parallèlement aux grands inventaires faits dans les règles de l'art, par la médiathèque du CND, il est important de proposer une ressource scénarisée sous forme de courts films valorisant quelques documents d'un fonds d'archive ou de dossiers thématiques réunissant plusieurs supports d'archives. Ces productions mettent en valeur les documents autrement sur le web pour le grand public.

Dans le cas particulier de la collection CNC/Images de la culture, le catalogue devient un outil pour approcher des publics éloignés (monde rural) ou « empêchés » (monde carcéral, personnes à handicaps multiples).

Dans la continuité de sa politique d'éducation à l'image le CNC vient de mettre à disposition un accès dématérialisé à presque l'intégralité de son catalogue, via un channel sur Numeridanse.tv et une visionneuse mise à disposition dans les lieux ressource (médiathèques ...)

Quels que soient les publics, quels que soient les outils, il faut toujours réactiver l'information et la formation.

Il faut en permanence créer des relais, des liens et optimiser les réseaux et le tissage entre les institutions :

-Un fonds constitué des nombreux corpus permet ainsi de créer des passerelles avec d'autres domaines artistiques (graphisme, musique...) et du lien au sein du territoire (cf le Marathon de la danse proposé par le CCN de Créteil)

-un projet comme celui de médiation culturelle dont ARCADI est porteur en région Ile de France, tient sur le juste équilibre trouvé entre l'apport des artistes et celui des professeurs.

Les piliers de la médiation, la pratique du regard et la pratique du corps, sont plus que jamais intimement liées par la production simultanée de créations chorégraphiques et de ressources offrant ainsi une « danse augmentée ».

C'est dans une logique collaborative, proche de la culture du web, qu'un maillage entre les acteurs et les politiques de l'enseignement, du monde chorégraphique et du secteur audiovisuel est à développer.

Parallèlement au soutien à la création, les moyens permettant de transmettre et de sauvegarder les œuvres sont à pérenniser tout en maintenant une veille et une ouverture aux « home productions ».

Soutenir et promouvoir des outils permettant la réactivité, la sérendipité et la porosité aux influences nouvelles accessibles au grand public et lui permettant de se sensibiliser au corps, au mouvement, à la danse et ce de manière ludique, pédagogique et contributive.

LEXIQUE DES PRINCIPAUX OUTILS AUDIOVISUELS ACCOMPAGNANT L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE LA DANSE

Sites et liens internet

°Numeridanse.tv

www.numeridanse.tv

°A chaque danse ses histoires

<http://www.cnd.fr/professionnels/education-artistique/projets/?docId=219690>

°Le site de la médiathèque du CND

<http://mediatheque.cnd.fr/spip.php?page=themesTextes>

°Le site du spectacle vivant de l'INA, 218 vidéos indexées sur une fresque historique des années 40 à aujourd'hui et proposées également sous forme de 10 parcours thématiques

<http://fresques.ina.fr/en-scenes/accueil>

°editiondanse.com

Site dédié aux livres et DVD de danse et d'une manière générale à l'édition en danse.

Vous trouverez sur ce site les nouveaux ouvrages et DVD, les lieux ressources, un agenda vous permettant de suivre l'actualité de l'édition en danse, le recensement des aides à l'écriture et à l'édition...

Ce site se nourrit et s'enrichit au fur et à mesure. C'est pourquoi vous pouvez aussi apporter vos contributions.

°Le lien vers les programmes danse au lycée de l'éducation nationale

<http://www.education.gouv.fr/cid53325/mene1019677a.html>

Coffrets DVD

°Les Mallettes pédagogiques 1, 2, 3

<http://www.cdctoulouse.com/1-25204-Mallettes-pedagogiques.php>

°Extérieurs danse

Plusieurs DVD thématiques dont un explorant la danse hors plateau

<http://www.horslesmurs.fr/-Decouvrir-la-rue-et-le-cirque-.html>

°Les cartes postales chorégraphiques

http://www.montalvo-hervieu.com/projets/cartes_postales_choregraphiques.html

°Le Tour du monde en 80 danses

DVD conçu par Charles Picq

Epuisé mais à disposition dans les médiathèques spécialisées

°Les Mallettes à danser

Outil conçu et réalisé par l'équipe du CCN de Belfort

<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?l=la-mallette-a-danser&prod=14057>

°D'une écriture à l'autre, le DVD conçu par Marcelle Bonjour autour des écritures musicales, chorégraphiques et textuelles

<http://www2.cndp.fr/Produits/DetailSimp.asp?ID=73138>

Et aussi les DVD monographiques

Le Faune, un film

De Dominique Brun autour de sa création

<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?l=le-faune-un-film&prod=21082>

Le Boléro de Ravel chorégraphié par Odile Duboc

<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?l=le-bolero-de-ravel-choregraphie-par-odile-duboc&prod=768817>

°Le fonds **Images de la culture** est un catalogue de films documentaires géré par le CNC. Il s'adresse aux organismes culturels, sociaux ou éducatifs, structures très variées comme des bibliothèques publiques, des CDI des établissements scolaires, des musées, des écoles d'art, des écoles d'architecture, des festivals, des associations, des établissements pénitentiaires... tous ceux qui mènent une action culturelle en contact direct avec le public.

Les films sont disponibles à la vente en format DVD, Blu Ray et en location pour le Béta SP. D'autres supports (clé USB, disques durs, envoi FTP) et formats (MPEG 4, .avi etc.) peuvent être proposés.

Ils sont destinés à des diffusions publiques et gratuites sur le territoire français (DOM-TOM inclus) et à la consultation sur place. Le prêt aux particuliers est possible par l'intermédiaire des médiathèques (mention sur les fiches films).

Images de la culture ne concerne pas directement les particuliers. Ceux-ci peuvent s'adresser aux médiathèques qui disposent de tout ou partie du fonds. Une carte de ces médiathèques est consultable dans la rubrique « lieux de consultation ».

Depuis ses origines en 1978, le fonds Images de la Culture, géré directement par le CNC depuis 1996, constitue un outil privilégié pour la diffusion de la culture audiovisuelle en France. Le catalogue totalise aujourd'hui plus de 2700 œuvres documentaires.

Il représente une grande partie du patrimoine audiovisuel de ces vingt dernières années en rassemblant les œuvres aidées ou acquises par les différentes Directions du ministère de la Culture et de la Communication et de l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, via la commission CNC Images de la diversité). Le CNC complète ce catalogue par ses propres acquisitions en particulier par le biais du dispositif Regards sur le cinéma. Cette réunion d'experts contribue aux choix des documentaires acquis sur l'histoire du cinéma.

<http://prep-cncfr.seevia.com/idc/data/Cnc/index.htm> et sur Numeridanse.tv

A noter également la revue :

Repères, cahier de danse éditée par La Briqueterie / CDC du Val-de-Marne, semestriel de 32 pages, qui paraît mi-avril et mi-novembre.

Il met en valeur la pensée de la danse en s'attachant aux questions relatives au travail des danseurs, abordé sous différents angles : entretiens, textes d'artistes et de chercheurs, analyses d'œuvres et d'ateliers, études historiques ou sociologiques.

Repères, cahier de danse est une nouvelle forme de la revue *Adage*, éditée par la Biennale nationale de danse du Val-de-Marne, dont la publication s'était interrompue en 1995. La revue *Adage* était elle-même la « descendante » du bulletin de l'Académie municipale de danse de Vitry-sur-Seine, lancé par Michel Caserta dans les années 1970 lorsqu'il avait créé cette école : cette publication, adressée prioritairement aux élèves et à leurs parents, voulait leur permettre de comprendre les principes pédagogiques de cette école et faire le lien avec le spectacle chorégraphique.

<http://www.cairn.info/revue-reperes-cahier-de-danse-2013-1.htm>

LEXIQUE DES DIFFERENTES STRUCTURES ACCOMPAGNANT L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CNDP, CRDP, CDDP

CNDP, Centre national de documentation pédagogique est un [établissement public à caractère administratif français](#) placé sous la tutelle du [ministère de l'Éducation nationale](#).

En tant qu'éditeur de l'Éducation nationale, il accomplit une mission d'édition, de production et de diffusion de ressources pédagogiques et administratives destinées aux professionnels de l'enseignement. Il contribue au développement des [technologies de l'information et de la communication pour l'éducation](#) (TICE) ainsi qu'à l'éducation artistique et culturelle¹.

Le CNDP oriente et coordonne l'activité de 31 centres régionaux (CRDP) et de 85 centres départementaux (CDDP) avec lesquels il forme un réseau national : le [Services, culture, éditions, ressources pour l'Éducation nationale](#) (SCÉRÉN) <http://www.cndp.fr>

SCEREN Services Culture, Editions Ressources pour l'Education Nationale

Les établissements du SCÉRÉN ont une mission commune : répondre aux besoins des usagers du système éducatif en proposant des éditions, de la documentation, un accueil personnalisé partout en France, de la formation et de l'expertise en ingénierie documentaire.

www.sceren.com

www.lesite.tv :

Un service proposé par le SCEREN CNDP et France Télévisions

lesite.tv propose aux enseignants, enseignants-documentalistes et élèves d'accéder à la demande à plus de 2500 séquences vidéos à télécharger, indexées aux points-clés du programme scolaire couvrant 20 disciplines et réparties selon 3 niveaux de scolarité.

On peut noter qu'il n'est proposé aucune vidéo sur la danse

PREAC Pole de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle

Observatoire, espace de réflexion et d'analyse des besoins, de recherche et d'évaluation, les pôles de ressources proposent des actions de documentation, d'édition et de formation au réseau de personnes ressources pour les arts et la culture.

Ci dessous l'adresse et les dossiers du PREAC Danse de Montpellier

<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/danse/preacdansemontpellier/index.html>

SCPCI Service de coordination des Politiques Culturelles et de l'Innovation

Encourage et de coordonne toutes les actions favorisant la rencontre des publics avec la culture et la création artistique notamment celles relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Ce service soutien entre autres les THEMAS de NUMERIDANSE

DREST Département de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et de la Technologie

Département du service du SCPCI au sein du Secrétariat Général du Ministère de la Culture et de la Communication

Entre autres missions, l'action du DREST contribue à un service public culturel numérique :

1. il coordonne le plan national de numérisation du patrimoine et de la création : avec un appel à projets annuel, ce plan vise à accroître les contenus numériques culturels accessibles gratuitement sur internet et à favoriser de nouveaux usages numériques
http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f_01.htm;
2. il établit l'inventaire des collections numérisées en France : Patrimoine numérique, en synergie avec le catalogue européen Michael;
3. il met en œuvre l'appel à projets « Services numériques culturels innovants », dont l'objectif est de favoriser des expérimentations de nouveaux services culturels basés sur l'innovation technologique et l'innovation d'usage. Pour la danse, il vise à développer des objets numériques et interactifs, permettant de sensibiliser les publics de tous âges au corps, au mouvement, à la danse et ce de manière ludique et pédagogique Les projets soutenus sont présentés sur la plateforme Culture Labs <http://culturelabs.culture.fr> ;
4. Il participe à des projets européens sur le patrimoine culturel numérisé, ainsi qu'à l'association Michael Culture et à la fondation Europeana.

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologies/Le-DREST>

Fédération nationale Arts Vivants et Départements

Réseau d'échange et de réflexion, d'information et de formation, force d'analyse et de propositions auprès de l'ensemble des acteurs culturels, la fédération Arts Vivants et Départements décline ses objectifs autour de trois axes principaux :

- Valoriser les politiques et l'aménagement culturels des territoires départementaux
- Favoriser le dialogue avec les élus en charge de la culture, les services administratifs des départements et de l'Etat, les institutions et les organismes culturels
- Contribuer à la mise en œuvre d'une nouvelle étape de la décentralisation culturelle et au développement de partenariats innovants

Créée à l'initiative des associations départementales de développement du spectacle vivant (Addm, Addim, Adiam...), la fédération Arts vivants et

Départements a été fondée en 2002, prenant la suite de l'Association Nationale des Délégués Départementaux à la Musique et à la Danse (ANDDMD). Elle a pour vocation d'accueillir tous les départements et tous les organismes départementaux qui partagent ses ambitions.

<http://www.arts-vivants-departements.fr>

ARCADI

Arcadi est financée par la Région Île-de-France et l'État (Drac Île-de-France), à l'origine de sa création en 2004. Des représentants de ces tutelles, de la Ville de Paris ainsi que des personnalités qualifiées du monde artistique et culturel siègent à son conseil d'administration.

Les missions d'Arcadi s'articulent autour de quatre actions :

- **Soutenir la création artistique**
- **Développer les possibles en matière de projets artistiques ou culturels**
- **Contribuer aux évolutions du secteur culturel**
- **Sensibiliser de nouveaux publics à l'offre culturelle :**

En particulier au moyen du dispositif Médiateur culturel dans les lycées et les universités, Arcadi favorise la mise en œuvre et le financement d'actions artistiques. Mise en place par la Région à la rentrée 2011 et coordonnée par Arcadi, l'action des médiateurs culturels vise à faciliter l'accès des jeunes franciliens à la culture.

<http://www.mediateurcultureliledefrance.fr/>

Les médiateurs culturels

Les médiateurs culturels et médiatrices culturels ont pour principal objectif de favoriser les pratiques artistiques et culturelles des jeunes, en faisant connaître les dispositifs d'action culturelle portés par la Région, les autres collectivités et la puissance publique.

Missions

Ils ont pour missions de :

- Aider à formaliser, initier et accompagner des projets d'éducation artistique et culturelle portés par les élèves et / ou les enseignants
- Guider et soutenir les projets culturels initiés dans le cadre des instances de vie lycéenne/étudiante (conseil de vie lycéenne, foyer socio-éducatif, Maison des lycéens, maison des étudiants...)
- Créer et resserrer les liens avec les lieux culturels du territoire francilien

Afin de mener des actions pertinentes et complémentaires à l'existant, les médiateurs culturels sont formés sur les politiques culturelles, les dispositifs d'action culturelle, la sociologie des établissements scolaires, le rôle des différentes collectivités, le montage de projets artistiques et culturels, la recherche de financement. Les médiateurs culturels sont aussi les rédacteurs de ce site web. Nous avons choisi une ligne éditoriale ouverte qui reflète la singularité de chaque projet et de chaque médiateur.